

CONNAISSANCE DE L'ETABLISSEMENT

- PROPRIETAIRE/EXPLOITANT :** Commune de Wasselonne
Représentée par Monsieur le Maire Joseph OSTERMANN
Place du Général Leclerc
BP 14 – 67318 Wasselonne Cedex
- Etablissement : Route de Romanswiller
67310 Wasselonne
Tél : 03 88 87 00 08
- STATUT JURIDIQUE :** Service Municipal
Terrain : Ville de Wasselonne
Fonds : Ville de Wasselonne
- CLASSEMENT :** Camping municipal classé deux étoiles mention tourisme
Date de l'arrêté de classement : 22/10/1996
Une nouvelle demande d'audit de classement est en cours. L'audit se déroulera durant la 1^{ère} quinzaine du mois de juillet 2013.
Le terrain est labellisé « Camping Qualité »
- 70 emplacements « Tourisme » (*de passage*)
 - 12 Hébergements Légers de Loisirs
 - 6 emplacements stabilisés pour camping-cars
 - 30 emplacements « Loisirs »)
 - Capacité d'accueil : 300 campeurs.

PROJET

DESCRIPTION :

La nature des travaux qu'a entrepris la commune de Wasselonne concerne la rénovation intérieure et extérieure du bâtiment d'accueil et du bloc sanitaire. L'objectif étant de moderniser et réorganiser entièrement les fonctions de ces deux bâtiments et de les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite.

La reconfiguration des deux bâtiments nécessitera des travaux d'aménagement paysagé, afin d'avoir une parfaite harmonie entre le hall d'accueil, l'espace sanitaire et le site.

MONTANT TRAVAUX ELIGIBLES :

Montant total H.T. estimé à : 188 015,16 €
Montant H.T. éligible : **188 015,16 €**

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :

Autofinancement	122 215 €
Département 67	65 800 €

AIDE FINANCIERE SUSCEPTIBLE D'ETRE ACCORDEE ET CONTREPARTIES :

S'agissant d'un projet public, il est proposé d'attribuer à la commune de Wasselonne une subvention de **65.800 €** correspondant aux modalités d'intervention prévue dans le cadre du contrat de territoire.

L'aide financière est conditionnée par la mise en œuvre de **contreparties** élaborées suite au diagnostic effectué par l'ADT, à savoir :

- Justifier d'un classement deux étoiles minimum (nouvelles normes).

Bureau du 26 septembre 2013
Avis : Favorable